Procès Verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire de Dissolution-fusion de FLEMNET dans AURORE

Secrétaire de séance : Léo TRANIER
Président de séance : Simon JEANNE

Jeudi 14 mars 2019

Table des matières

1 Bilan moral **2**

2 Bilan Financier **4**

3 Retour sur l'histoire de l'association **4**

4 Résolutions de dissolution **4**

4.1 Première Résolution : Approbation du traité de fusion 4

4.2 Seconde Résolution : Prononciation de la dissolution-fusion avec transmission des biens 4

Commencé à 19h12

Présents

Membres de FLEMNET

- Simon JEANNE, *Président de* FLEMNET, *Responsable Technique d'AURORE*
- Aloÿs DUFOUR, *Trésorier de* FLEMNET, *Vice-Président et Responsable Technique d'AURORE*
- Raphaël PAGÈS, *Vice-Président de* FLEMNET *et Responsable Technique d'AURORE*
- Léo TRANIER, *Administrateur réseau de* FLEMNET, *Secrétaire et Responsable Technique d'AURORE*
- Henri BO
- Arthur JOUAIT
- Quentin LIEUMONT
- Pierre CHOT-PLASSOT
- Shirley ALSAINT, *Vice-Trésorière de* FLEMNET, (arrivée à 19h40)

Observateurs

- Samy HAMMOUTENE

Modalités de vote

Il est rappelé que seuls les membres de l'association FLEMNET ont droit de vote.

1 Bilan moral

Simon JEANNE, Président de FLEMNET, présente son bilan moral, à l'aide de slides (en annexe). Depuis la dernière Assemblée Générale, on a préparé cette dissolution fusion : les différentes associations qui gèrent internet vont fusionner au sein d'AURORE (qui était à l'origine une fédération).
Pourqoui on fusionne ? Parce qu'on observe une baisse d'activités dans toutes les résidences (WF, 4G...), pour mutualiser des dépenses (assurances, prestataire internet...), pour adhérer à une vraie offre internet, pour proposer un service de meilleure qualité, sans restrictions (le proxy disparaîtra), et avec des services en plus (stockage cloud de 10Go, serveurs de jeux...).

On aura un très grand réseau. Si vous venez avec votre ordinateur dans une autre résidence où AURORE sera implantée, ça marchera aussi.
Tous les membres de Flemnet deviendront de droit adhérents à Aurore (il y aura juste un accord à avoir). Niveau communication, on était un peu des quiches, on n'en avait pas vraiment besoin, mais maintenant on en a besoin. Les comptes des associations seront mutualisés, l'argent servira à l'entretient du réseau, ainsi qu'au financement d'activité et d'événements, un équilibre budgétaire d'environ 50k euros par an, environ 13,5k par an seront alloués au pôle événement. Le flemnetarium restera ouvert, les résidents pourront continuer à y adhérer à AURORE, les permanences techniques seront maintenues. Depuis le début de l'année, on a mis en place des cycles de formation réseau, linux et LaTeX.

La mauvaise nouvelle : Le nouveau président du Crous de Versailles veut nous imposer un quota J'ai envoyé un mail au directeur du CROUS pour savoir pourquoi des quotas nous

sont imposés, et il m'a répondu ceci (en italique, la réponse du CROUS) : Les raisons pour ces quotas sont liées :

- *aux moyens mis en oeuvre (parfois à perte) par le CROUS pour garantir à tous les étudiants logés un service clef en mains.*
  Hors sujet : en quoi Aurore empêche les étudiants d'utiliser wifirst ? De plus, cet argument est incohérent avec la volonté du directeur de ne pas déployer wifirst dans de nouvelles résidences.

- *à la nécessaire période d'observation du fonctionnement de vos services en cohabitation avec les services déployés par le CROUS et ses fournisseurs. Nous avons prévu une période d'observation de six mois.*
  Flemnet permet l'accès au net aux étudiants et au CROUS depuis des années. On peut considérer que la "période d'observation" a déjà été assez longue

- *à la nécessité pour les associations de se structurer pour pouvoir répondre aux observations que ne manqueront pas de faire les établissements mais aussi et surtout les FAI de plein exercice sur les facilité qui vous sont accordées au regard de ce que sont les règles de concurrence sur ce marché très particulier et très compétitif. Il me semble que cet aspect n'est pas assez pris en compte par vos adhérents si je lis bien l'argumentaire qui m'a été précédemment transmis.*
  Donc, au nom de la concurrence entre FAI, il compte mettre en place des mesures protectionnistes pour défendre les gros FAI nationaux contre le petit FAI local qu'est Aurore ? Je pense que l'incohérence de cet argument parle de lui même. Concernant la concurrence avec wifirst, ce dernier est complétement protéger par son contrat, si bien que nos activités ne peuvent pas lui porter préjudice.

- *à la volonté (que j'ai partagée lors de mon mandat à Créteil) de privilégier avant tout l'aspect pédagogique de l'autorisation accordée pour le développement de vos services à destination d'étudiants ayant des besoins très spécifiques auquel ne répondrait pas l'offre déployée par le Crous. Vos services ne seront pas (pour ce que l'on en sait aujourd'hui) demandés par la majorité. Cette dernière veut avant tout la possibilité de faire du streaming (j'ai accès aux statistiques qui me permettent d'affirmer ce point).*
  Donc les étudiants n'ont pas envie de faire ce qu'ils ne peuvent pas faire sur wifirst car... il ne les voit pas le faire sur wifirst. Bel argument circulaire.
  De plus, cet argument est lui aussi hors sujet. Si les étudiants ne "veulent pas" d'Aurore, alors ils iront d'eux même sur wifirst. Je rappelle que l'effet d'un quota est d'empêcher un certain nombre d'étudiants de venir chez nous. Le président du CROUS ne ferait donc pas confiance à son propre argument ?
  Je passe rapidement sur l'argument condescendant de la "pédagogie". Être étudiant est donc incompatible avec le fait d'être des adultes responsables ? On est des sous-citoyens qui ne méritent que d'être infantilisés ?
  Ensuite je remarque que le directeur du CROUS de Versailles balance calmement, dans un mail ayant pour vocation d'être diffusé, qu'il accède personnellement à des informations de connexion sur wifirst. Cela pause bien évidemment la question de la protection de la vie privée par le CROUS et WiFirst.

On rappelle que le contrat a été fait sans concerteation avec les résidents et les associations.

WiFirst va également s'installer par câbles dans la résidence, quand bien même lors de la réunion avec le CROUS et WiFirst, ceux-ci nous on annoncé nous laisser la gestion de l'internet par câble (Le CROUS ayant à ce moment apparement oublié qu'ils payaient le câble aussi à WiFirst). Quand quelqu'un viendra nous demander internet, eh bien il faudra qu'on aille débrancher le câble, ce qui pose de nombreux problèmes logistiques.

Apparement, même si on ne sait pas trop ce que veut le directeur du crous de Versailles, il apprécie apparement les associations de vie en résidence et il ne devrait normalement pas

reprolonger le contrat avec WiFirst. Si on oublie le fait qu'il ait signé un contrat pas très légitime/légal, si le contrat a été signé localement. Ce qui est terriblement difficile à avaler, c'est que ce n'est pas WiFirst mais le CROUS qui a une postion cynique et condescendante, parce que là où WiFirst n'est pas présent on est tranquilles, mais là où on est en parallèles, on nous met une pression supplémentaire.

À l'unanimité (8 votants), le bilan Moral de M. Simon JEANNE est accepté par l'assemblée Générale.

2 Bilan Financier

Aloÿs DUFOUR, trésorier de FLEMNET, présente son bilan financier.

Celui-ci projette les comptes (Annexe 2), et précise la ligne "Aurore" : on a acheté des tampons pour Aurore, on a payé le RIPE NCC. La caisse n'étant pas encore comptée, on peut rajouter minimum 2000 euros. De nombreux achats ont été fait pour Aurore. De plus, Aloÿs DUFOUR indique que quelques complétions arriveront bientôt (nottament le comptage de la caisse), ce qui ne dérange pas l'assemblée générale, qui a confiance envers celui-ci.

à 8 voix pour et une abstention (9 votants), le bilan Financier de M. Aloÿs DUFOUR est accepté par l'assemblée générale.

3 Retour sur l'histoire de l'association

FLEMNET a été créée en 1995, à l'origine pour faire des LAN de Quake, c'était le premier réseau étudiant en résidence de France. Quand les bâtiment on été rénovés, tout a été câblé. Aurore, a été créée en 2001 pour faire le lien entre ces associations de réseau en résidence et la direction informatique de l'université. Avant Flemnet faisait la vie de l'université d'Orsay dans la résidence. Maintenant, une fois la dissolution preononcée, ce sera Aurore qui s'en chargera, avec une meilleure connection. On perpétue en annonçant la dissolution une sorte de garantie qu'on aura toujours des gens compétents pour gérer du réseau.

4 Résolutions de dissolution

4.1 Première Résolution : Approbation du traité de fusion

Le traité, circule parmi les participants, qui le lisent. Certains l'ont déjà lu. Aucune question n'est posée.

A l'unanimité (9 voix), le traité de fusion est approuvé par l'Assemblée Générale Extraordinaire.

4.2 Seconde Résolution : Prononciation de la dissolution-fusion avec transmission des biens

Vu l'aprobation du traité de fusion, Prononçons-nous la dissolution-fusion de FLEMNET dans AURORE avec transmission des biens ?

À l'unanimité (9 voix), la dissolution-fusion avec transmission des biens de Flemnet dans Aurore est prononcée par l'Assemblée Générale Extraordinaire.

Fin de l'Assemblée Générale à 20h29.

Fait le 14 mars 2019 à Orsay :
Simon Jeanne, Président de séance :

Léo Tranier, Secrétaire de Séance :

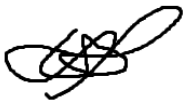

AGE FLEMNET : Dissolution Fusion Bilan Moral

- Projet de fusion des associations membres au sein d'AURORE
  → Les Branchés de l'île (Bures)
  → Pac@net
  → Eminet
  → Flemnet
  → Crans

Pourquoi une fusion ?

- Baisse d'activité des chacune des associations (wifirst, 4G, ...)
- Mutualisation des dépenses (assurances, etc...)
- Volonté de proposer un service de meilleur qualité, sans les restrictions du proxy

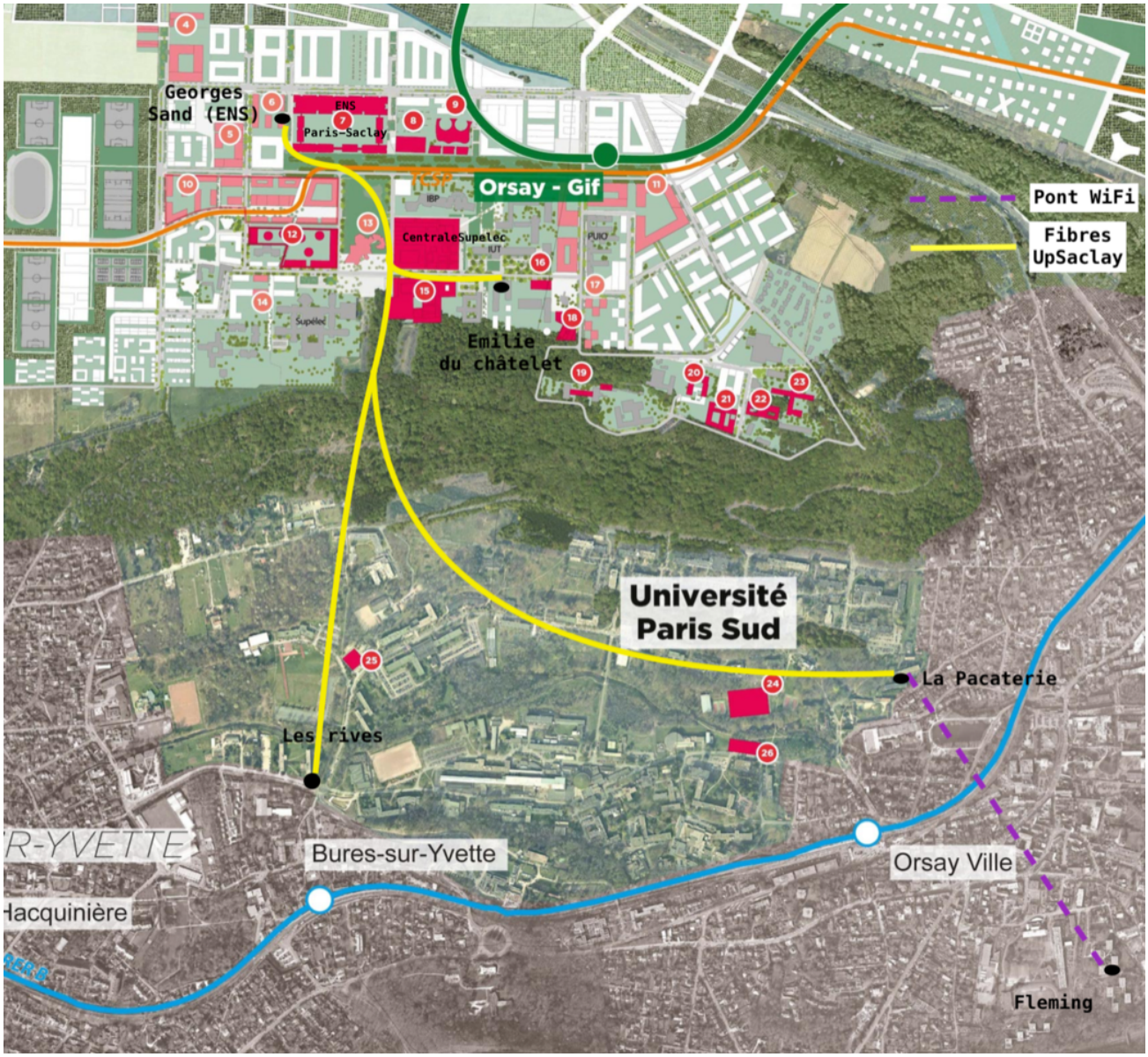
Georges Sand (ENS)
ENS Paris-Saclay
Orsay - Gif
CentraleSupélec
IUT
PUIO
IBP
Supélec
Emilie du châtelet
Pont WiFi
Fibres UpSaclay
Université Paris Sud
La Pacaterie
Les rives
Bures-sur-Yvette
Orsay Ville
Fleming
R-YVETTE
Hacquinière

Structure de Aurore

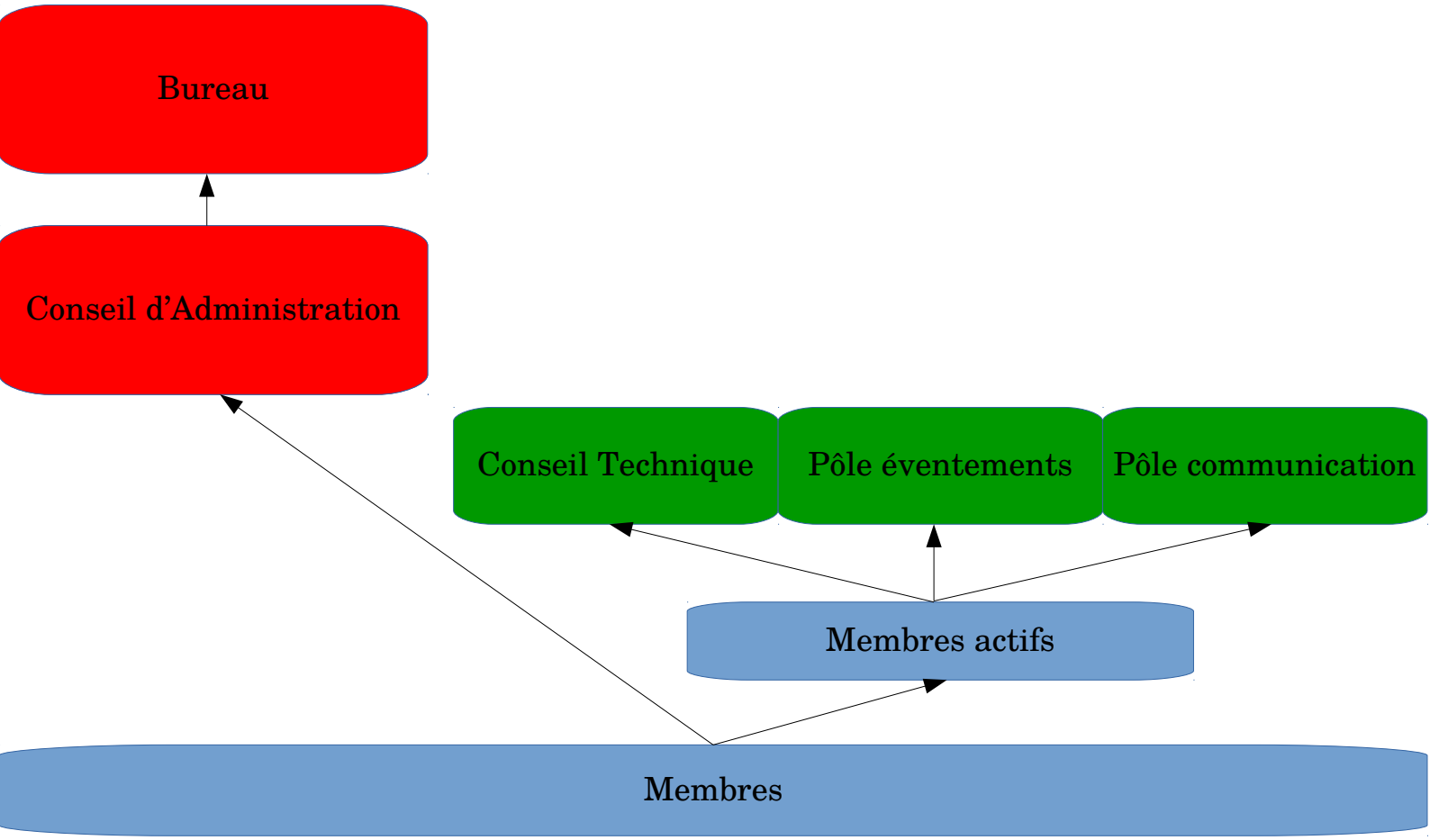

Financement

- Les comptes des associations seront mutualisés
- L'argent servira à l'entretient du réseau, ainsi qu'au financement d'activité et d'événements
- Équilibre budgétaire :
  → Nous prévoyons un équilibre budgétaire à environs 50k€/an
  → Environs 13,5k€/an seront alloués au pôle éventements
- Investissement initial : 140k€
  → Flemnet à déjà fourni 15.7k€

Changements divers :

- Les membres de flemnet deviendront automatiquement membre d'Aurore.
- Ils pourront se connecter à internet sur le réseau depuis n'importe quelle résidence.

- Le flematorium restera ouvert. Les résidents pourront continuer à y adhérer à Aurore. Les permanences techniques seront maintenue.
- Le proxy sera (enfin) retiré

Nouvelle convention avec le CROUS

- Imposition de quota (150 pour fleming)
- Argumentaire du CROUS :

  Les raisons pour ces quotas sont liées :

  - *- aux moyens mis en oeuvre (parfois à perte) par le CROUS pour garantir à tous les étudiants logés un service clef en mains.*
  - *- à la nécessaire période d'observation du fonctionnement de vos services en cohabitation avec les services déployés par le CROUS et ses fournisseurs. Nous avons prévu une période d'observation de six mois.*
  - *- à la nécessité pour les associations de se structurer pour pouvoir répondre aux observations que ne manqueront pas de faire les établissements mais aussi et surtout les FAI de plein exercice sur les facilité qui vous sont accordées au regard de ce que sont les règles de concurrence sur ce marché très particulier et très compétitif. Il me semble que cet aspect n'est pas assez pris en compte par vos adhérents si je lis bien l'argumentaire qui m'a été précédemment transmis.*
  - *- à la volonté (que j'ai partagée lors de mon mandat à Créteil) de privilégier avant tout l'aspect pédagogique de l'autorisation accordée pour le développement de vos services à destination d'étudiants ayant des besoins très spéci ques auquel ne répondrait pas l'o re déployée par le Crous. Vos services ne seront pas (pour ce que l'on en sait aujourd'hui) demandés par la majorité. Cette dernière veut avant tout la possibilité de faire du streaming (j'ai accès aux statistiques qui me permettent d'a rmer ce point).*
- Notre objectif est d'augmenter voir d'annuler ces quotas pour limiter leur impact négatif sur les résidents et sur Aurore

```
## BILAN FINANCIER AGE DISSOLUTION FLEMNET
####################################

## État des comptes au 14-03-2019
# CCOU1 527.28
# CCOU2 213.5
# CSL   1170.16
# LIV A 26097.32
##

## État des comptes au 04-10-2018
# CCOU1 69.19
# CCOU2 300.02
# CSL   1130.64
# LIV A 37119.42
##

09-02-2019  RemChq  738
13-02-2019  Aurore  -2000
23-01-2019  RIPENCC -4114
31-12-2018  Interet 291.9
31-12-2018  Interet 1.52
04-10-2018  RemChq  1686

04-02-2019  Carrouf -18.4
04-02-2019  Darty   -79.98
04-02-2019  Aurore  -2000
05-02-2019  Paypal  -38.4
05-02-2019  Aurore  -2000
10-02-2019  Aurore  -2000
12-02-2019  Parisi  -356.5
12-02-2019  Parisi  -340.2
12-02-2019  Parisi  -346.5
12-02-2019  Parisi  -384.3
12-02-2019  Aurore  -2000
19-02-2019  Paypal  -13.99
20-02-2019  Tampon  -26.1

24-01-2019  Carrouf -111.66
30-01-2019  Carrouf -37.66

04-01-2019  Paypal  -38.4
18-01-2019  Paypal  -13.99
24-01-2019  Carrouf -103.92
27-01-2019  Tampon  -25.39

13-12-2018  Carrouf -99.9
13-12-2018  Carrouf -42.45
21-12-2018  Visa    -55

04-12-2018  Paypal  -38.4
18-12-2018  Paypal  -13.99

04-10-2018  Cash    3330
```

05-10-2018 Interet -1.9

04-10-2018 Paypal -16.79
05-10-2018 Paypal -38.4
18-10-2018 Paypal -13.99
19-10-2018 Pizzas -41